

Formulaire de candidature

DIPLÔME D'ÉTABLISSEMENT INSPECTION CONTRÔLE



Je candidate au parcours complet. Modules obligatoires :

14 au 18 mars 2022, distanciel + 4 au 5 avril 2022, distanciel + 16 au 18 mai 2022
à Rennes (+ stage)

ET je précise les modules complémentaires choisis :

- MC1 : 6 au 8 septembre 2022, à Rennes** (+ 0,5 j à distance)
Publics⁽¹⁾ : ARS - ICARS - DREETS/DDETS - Conseils départementaux
- MC2 : 19 au 21 septembre 2022, à Rennes** (+ 0,5 j à distance)
Publics⁽¹⁾ : ARS - ICARS - DREETS/DDETS - Conseils départementaux
- MC3 : 11 au 13 octobre 2022, à Rennes** (+ 0,5 j à distance)
Publics⁽¹⁾ : ARS - ICARS - DREETS/DDETS - Conseils départementaux
- MC4 : Dates à venir, à Rennes**
Publics⁽¹⁾ : ARS - ICARS - Conseils départementaux
- MC5 : 7 au 9 novembre 2022, à Rennes** (+ 0,5 j à distance)
Publics⁽¹⁾ : ARS - ICARS - Conseils départementaux
- MC6 : 28 au 30 novembre 2022, à Rennes** (+ 0,5 j à distance)
Publics⁽¹⁾ : ARS - ICARS
- MC7 : 5 au 7 décembre 2022, à Rennes** (+ 0,5 j à distance)
Publics⁽¹⁾ : DREETS/DDETS

Joindre CV et lettre de motivation à la demande de candidature

Nom : Nom de naissance :
Prénom : Date de naissance :
Lieu de naissance :

E-mail (obligatoire) :

Fonction :

Corps de rattachement et profession :

Direction/Service :

Nom de l'établissement :

Statut juridique de l'établissement : Public Privé

N° de SIRET : Code APE :

Adresse professionnelle :

Code postal : Ville :

Téléphone :

Nom et prénom de votre responsable formation :

Adresse de votre responsable formation (si différente de l'employeur)
.....

Code postal : Ville :

E-mail (obligatoire) :

Adresse de facturation (si différente de l'établissement) :

Code postal : Ville :

Financier (si différent de l'employeur) :

Adresse :

Code postal : Ville :

J'accepte d'être informé(e) par e-mail des formations EHPF

Fait le le le

Signature du candidat Visa de l'employeur Visa du responsable formation

(1) Rayer les mentions inutiles

Tarif

5000 € net

Formation prise en charge par le Ministère des Solidarités et de la Santé pour les personnels des ARS, des services centraux et déconcentrés (DREETS, DDETS)

Pour vous inscrire,

scannez ou photocopiez ce bulletin d'inscription puis retournez-le dûment rempli par e-mail ou par courrier à :

candidatureFC@ehesp.fr / Tél
02.99.02.25.00

École des hautes études en santé
publique

Direction de la scolarité - Formation continue
15 Av. du Professeur-Léon-Bernard
CS 74312 - 35043 RENNES Cedex

1 fiche par stage et par personne

L'EHPF est organisme de formation enregistré sous le n° 53 35 09162 35
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat

Organisme enregistré par l'Agence nationale du DPC N° 2371

Les personnes en situation de handicap souhaitant bénéficier d'un accueil spécifique peuvent s'adresser par courriel à :
referent-handicap@ehesp.fr

Modalités financières :

Dans le cas d'un **règlement par chèque**, merci de libeller et d'adresser indépendamment votre chèque à l'ordre de l'agent comptable de l'EHPF, accompagné de la copie de la convention de formation.

Si le client peut bénéficier d'un financement par un tiers, il lui appartient de faire la demande de prise en charge avant le début de la formation et l'accord de financement doit être fourni avant la date de la formation. Le client doit s'assurer du suivi de cette demande et de la réalisation du paiement par le financeur.

La signature de ce bulletin vaut acceptation sans réserve des **conditions générales de vente** accessibles sur notre site internet ou notre catalogue en vigueur.

Conformément à la loi «informatique et libertés» du 6 janvier 1978 et au RGPD 2016/679 du 27 avril 2016 vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à DDFC – École des hautes études en santé publique, 15 avenue du Professeur-Léon-Bernard 35043 Rennes et/ou par email à fc-communication@ehesp.fr

formation-continue.ehesp.fr

DIPLÔME D'ÉTABLISSEMENT INSPECTION CONTRÔLE (DEIC) DANS LES DOMAINES SANITAIRES, SOCIAUX ET MÉDICO-SOCIAUX

CALENDRIER 2022



	Intitulé	Dates/Horaires	Durée	Présentiel/ Distanciel	Publics concernés
Modules obligatoires					
MO1	Théorie de l'inspection-contrôle	14 mars (9h30) au 18 mars (16h)	5 jours	Distanciel	tous les participants au DEIC
MO2	Pratique de l'inspection-contrôle	4 avril (9h30) au 5 avril (17h)	2 jours	Distanciel	tous les participants au DEIC
		16 mai (9h30) au 18 mai (17h)	3 jours	Présentiel	
MO3	Stage inspection	de mars à dé- cembre		Sur le lieu d'affec- tation	tous les participants au DEIC
Modules complémentaires (2 au choix)					
MC1	Inspection et protection des personnes accueillies en établissement et service social et médico-social	6 septembre (14h) au 8 septembre (17h) + 0,5 j préalable de vidéos à lire	2,5 jours	Présentiel	ARS ICARS DREETS/DDETS Conseils départe- mentaux
			0,5 jour	Distanciel	
MC2	Inspection et procédure pénale	19 septembre (14h) au 21 septembre (17h) + 0,5 j préalable de vidéos à lire	2,5 jours	Présentiel	ARS ICARS DREETS/DDETS Conseils départe- mentaux
			0,5 jour	Distanciel	
MC3	Contrôles des subventions versées aux associations dans le secteur sanitaire et social	11 octobre (14h) au 13 octobre (17h) + 0,5 j préalable de vidéos à lire	2,5 jours	Présentiel	ARS ICARS DREETS/DDETS Conseils départe- mentaux
			0,5 jour	Distanciel	
MC4	Environnement budgétaire et financier des inspections- contrôles en établissement de santé et établissement et service médico-social	Dates à venir	3 jours	Présentiel	ARS ICARS Conseils départe- mentaux
MC5	Gestion des signaux en établissement de santé ou médico-social : l'inspection et ses alternatives	7 novembre (14h) au 9 novembre (17h) + 0,5 j préalable de vidéos à lire	2,5 jours	Présentiel	ARS ICARS Conseils départe- mentaux
			0,5 jour	Distanciel	
MC6	Inspection médicale, paramédicale et pharmaceutique	28 novembre (14h) au 30 novembre (17h) + 0,5 j préalable de vidéos à lire	2,5 jours	Présentiel	ARS ICARS
			0,5 jour	Distanciel	
MC7	Inspection-contrôle dans le champ de la cohésion sociale	5 décembre (14h) au 7 décembre (17h) + 0,5 j préalable de vidéos à lire	2,5 jours	Présentiel	DREETS/DDETS
			0,5 jour	Distanciel	

+ Jury final

Retrouvez toute l'offre de formation continue EHESP
sur notre site
formation-continue.ehesp.fr